

Tableau des garanties

Couvertures santé internationales Suisse+

Contrats collectifs

Disponible pour les polices collectives de trois employés ou plus.

Entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2025



Pourquoi nous choisir ?

Des solutions pour vos besoins réels



Des avantages de qualité pour les employés

Attirez, conservez et protégez vos employés grâce à nos produits et services de santé internationale complets.



Flexibilité

Vous pouvez compléter la couverture que vous avez choisie avec nos formules Dentaires, Optique et/ ou Rapatriement, en fonction de vos besoins et de votre budget. Vous pouvez choisir parmi une variété de franchises et de quotes-parts si vous voulez plus de contrôle sur vos dépenses.



Rapport qualité-prix

Nous proposons un réseau de plus de 2 millions de prestataires de santé de qualité et réglons directement le prestataire pour la plupart des traitements hospitaliers. Nous disposons de méthodes efficaces en matière de maîtrise des coûts et de prévention des fraudes afin de vous faire réaliser des économies.



Une assistance permanente

Nous sommes là à tout moment : nous vous portons assistance 24 h/24, 7 j/7, et prenons soin de vous et de vos employés à toutes les étapes de votre parcours avec nous.



Rapidité et facilité grâce au numérique

Gérez votre police collective de manière rapide et facile grâce à notre portail sécurisé pour les employeurs. Nous mettons à disposition de vos employés les services numériques MyHealth (application et portail) d'où ils peuvent facilement envoyer leurs demandes de remboursement en seulement quelques étapes, gérer leur police en ligne et bénéficier d'un certain nombre de services tels que notre annuaire de prestataires de santé.

Focus

Nous souhaitons attirer votre attention sur quelques points en ce qui concerne nos garanties.

- Nous proposons l'une des couvertures des frais d'oncologie des plus complètes sur le marché :
 - Prise en charge des frais de la plupart des traitements et interventions nécessaires en cas de cancer.
 - **Service personnalisé de gestion des dossiers d'oncologie** : nous prenons soin de vos employés dès le diagnostic et les accompagnons pendant le traitement de leur cancer. Le chargé de gestion de dossier médical dédié aide vos employés à comprendre leur couverture, les contacte régulièrement pour savoir comment se déroule leur traitement et se charge de l'administration de manière proactive en-amont du traitement.
- Nous prenons en charge la plupart des troubles mentaux qui sont les plus couramment diagnostiqués de nos jours, c'est-à-dire les troubles alimentaires, les troubles obsessionnels-compulsifs, les troubles du spectre autistique, etc.

Conditions générales de la police

Ce tableau des garanties a été conçu à des fins promotionnelles. Il offre un aperçu des prestations que nous fournissons pour chaque formule. Tous les plafonds s'appliquent par affilié(e) et par année d'assurance, sauf indication contraire. La couverture est offerte sous réserve de la disponibilité du produit et elle est soumise aux conditions générales de la police, telles qu'elles sont indiquées dans le guide des conditions générales, disponible sur notre site :

www.allianzcare.com/fr.html

Légende du Tableau des garanties :

- ✓ Remboursement complet, jusqu'à concurrence du plafond global de la formule.
- ✗ La prise en charge n'est pas disponible.
- Une entente préalable doit être obtenue par le biais d'un formulaire prévu à cet effet pour certains traitements et frais. Les informations concernant notre procédure d'entente préalable sont disponibles dans notre guide des conditions générales.

Couvertures Suisse+

Nos couvertures pour la Suisse+ couvrent les garanties hospitalières, les garanties en médecine courante, les garanties bien-être et les garanties maternité. Vous pouvez ajouter des formules facultatives (Dentaire, Optique et Rapatriement - voir plus loin dans ce document) afin d'étendre votre couverture.

		Suisse+ Supreme	Suisse+ Select
Plafond global		9 750 000 CHF	1 462 500 CHF
Garanties hospitalières			
Chambre d'hôpital	●	Chambre particulière	Chambre semi-privée
Soins intensifs	●	✓	✓
Médicaments et matériels soumis à prescription médicale Hospitalisation et soins de jour uniquement Médicaments pour lesquels une ordonnance délivrée par un médecin est légalement nécessaire pour l'achat	●	✓	✓
Chirurgie, incluant anesthésie et bloc opératoire	●	✓	✓
Honoraires des médecins et thérapeutes Hospitalisation et soins de jour uniquement	●	✓	✓
Appareils et matériel chirurgicaux	●	✓	✓
Analyses et examens médicaux Hospitalisation et soins de jour uniquement	●	✓	✓
Greffes d'organe Hospitalisation uniquement	●	✓	✓

		Suisse+ Supreme	Suisse+ Select
Psychiatrie et psychothérapie Hospitalisation et soins de jour uniquement Délai de carence de 10 mois	●	✓	13 780 CHF
Frais de séjour d'un parent accompagnant un enfant assuré de moins de 18 ans à l'hôpital	●	✓	✓
Soins dentaires d'urgence avec hospitalisation		✓	✓
Autres garanties			
Hospitalisation de jour	●	✓	✓
Dialyse rénale Hospitalisation, soins de jour et médecine courante	●	✓	✓
Chirurgie ambulatoire	●	✓	✓
Soins à domicile ou dans un centre de convalescence Immédiatement après ou en remplacement d'une hospitalisation	●	✓	✓
Rééducation Hospitalisation, soins de jour et médecine courante : doit commencer dans les 14 jours suivant la sortie d'hôpital après la fin d'un traitement médical/chirurgical pour une pathologie ou problème de santé aigu(ë)		5 750 CHF	3 900 CHF
Transport local en ambulance		✓	✓
Soins d'urgence en dehors de la zone de couverture Pour des déplacements d'une durée maximum de six semaines		42 jours max.	42 jours max.
Evacuation médicale	●		
Lorsque le traitement nécessaire n'est pas disponible localement, nous évacuerons l'affilié jusqu'au centre médical adéquat le plus proche.	●	✓	✓
Lorsqu'un traitement continu est requis, nous prendrons en charge les frais d'hébergement en hôtel.	●	✓	✓
Évacuation en cas d'indisponibilité de sang testé de façon adéquate.	●	✓	✓
Suite à la sortie d'hôpital après des soins hospitaliers, si la nécessité médicale empêche le retour immédiat, nous prendrons en charge les frais d'hébergement en hôtel.	●	7 jours max.	7 jours max.
Frais de transport d'une personne accompagnant un assuré évacué	●	3 900 CHF	3 900 CHF
Frais de transport des membres de la famille assurés en cas d'évacuation	●	2 600 CHF par événement	2 600 CHF par événement

		Suisse+ Supreme	Suisse+ Select
Rapatriement du corps	●	13 000 CHF	13 000 CHF
Frais de transport des membres de la famille assurés en cas de rapatriement du corps	●	2 600 CHF par événement	2 600 CHF par événement
Scanographie et IRM <i>Hospitalisation et médecine courante</i>		✓	✓
Tomographie et scanographie-tomographie <i>Hospitalisation et médecine courante</i>	●	✓	✓
Oncologie <i>Hospitalisation, soins de jour et médecine courante</i>	●	✓	✓
Achat d'une perruque, d'un soutien-gorge prothétique et autres prothèses externes à des fins esthétiques		260 CHF	260 CHF
Maternité <i>Hospitalisation et médecine courante</i> Délai de carence de 10 mois	●	✓	✓
Consultations de sage-femme		22 visites max.	22 visites max.
Complications de grossesse et à l'accouchement <i>Hospitalisation et médecine courante</i> Délai de carence de 10 mois	●	✓	✓
Accouchement à domicile		1 300 CHF	✗
Somme forfaitaire en cas d'hospitalisation (par nuit) <i>En cas de gratuité du traitement</i>		195 CHF, 25 nuits max.	195 CHF, 25 nuits max.
Soins d'urgence sans hospitalisation <i>En cas de dépassement du plafond, les frais supplémentaires seront éventuellement pris en charge dans le cadre d'une formule Médecine courante</i>		975 CHF	975 CHF
Soins dentaires d'urgence sans hospitalisation <i>Peuvent également être pris en charge dans le cadre d'une formule Dentaire</i>		CHF 975	✗
Soins palliatifs <i>Hospitalisation, soins de jour et médecine courante</i>	●	✓	✓
Soins de longue durée <i>Hospitalisation, soins de jour et médecine courante</i>	●	90 jours max. pour toute la vie	90 jours max. pour toute la vie
Séjour médical prescrit en station thermique		10 CHF par jour, 21 jours max.	10 CHF par jour, 21 jours max.

	Suisse+ Supreme	Suisse+ Select
Garanties supplémentaires incluses		
Le Programme d'aide aux employés** Donne accès 24 h/24, 7 j/7, à un ensemble de services d'assistance multilingues tels que : - des conseils confidentiels professionnels, jusqu'à 5 séances par pathologie et par année civile (en personne, par téléphone et par vidéo) ; - des services d'orientation pour des conseils juridiques et financiers ; - l'accès au site sur le bien-être.	✓	✓
Les Services de sécurité des voyages** Donnent accès 24 h/24, 7 j/7, à des informations sur la sécurité des personnes et des réponses à toutes vos questions sur la sécurité lors de vos déplacements. Cela comprend : - une assistance téléphonique d'urgence en matière de sécurité (il ne s'agit pas d'un numéro vert) ; - une connaissance du terrain et des conseils de sécurité ; - des informations quotidiennes et des alertes sur la sécurité lors des voyages.	✓	✓
Olive** Notre programme de soutien pour la santé et le bien-être inclut, entre autres : - l'application de fitness ; - l'accès à des ressources sur le bien-être.	✓	✓
Les Services numériques MyHealth - Gérez votre couverture en ligne à l'aide de notre application ou de notre portail, partout et à tout moment. - Envoyez et suivez l'avancée des demandes de remboursement. - Accédez aux documents de votre police, aux services de santé, aux informations de paiement et plus encore.	✓	✓
Le service de deuxième avis médical** Vous permet de bénéficier d'un avis d'expert sur les meilleures options de traitement disponibles si une maladie grave vous a été diagnostiquée ou qu'une intervention chirurgicale vous a été recommandée	✓	✓

Formules Médecine Courante

	Suisse+ Supreme	Suisse+ Select
Garanties Médecine courante		
Service de consultation par vidéo conférence** Accessible depuis notre plateforme de télésanté	✓	✓
Médecins généralistes	✓	✓
Médicaments soumis à prescription médicale Médicaments pour lesquels une ordonnance délivrée par un médecin est légalement nécessaire pour l'achat	✓	✓
Médecins spécialistes	✓	✓
Analyses et examens médicaux	✓	✓

	Suisse+ Supreme	Suisse+ Select
Vaccinations	✓	✓
Chiropraxie, ostéopathie, homéopathie, médecine traditionnelle chinoise, acuponcture et podologie 12 séances max. par pathologie pour la chiropraxie et 12 séances max. par pathologie pour l'ostéopathie, dans la limite du plafond de garantie	✓	✓
Kinésithérapie prescrite Une ordonnance du médecin est requise. Initialement limitée à 12 séances par pathologie. Cette limite s'applique également lorsque les séances prescrites et non-prescrites sont combinées.	✓	✓
- Kinésithérapie non prescrite	5 séances	5 séances
Séances prescrites d'orthophonie, d'orthoptie et d'ergothérapie	✓	✓
Bilan de santé et bien-être, y compris les examens de dépistage de maladies Ces bilans se limitent aux examens suivants : - Examen physique ; - Radiographie pulmonaire ; - Prise de sang (formule sanguine complète, analyse biochimique, bilan lipidique, fonction thyroïdienne, fonction hépatique, fonction rénale) ; - Examen cardio-vasculaire (examen physique, électrocardiogramme, tension artérielle) ; - Examen neurologique (examen physique) ; - Ostéodensitométrie (tous les cinq ans pour les femmes de 50 ans ou plus) ; - Bilan de santé pour enfant (pour un enfant dont l'âge n'excède pas six ans - 15 séances).	1 560 CHF	780 CHF
Dépistage du cancer - Examen gynécologique annuel ; - Mammographie (tous les deux ans pour les femmes de 45 ans ou plus, ou plus jeunes en cas d'antécédents familiaux) ; - Dépistage du cancer de la prostate (tous les ans pour les hommes de 50 ans ou plus, ou plus jeunes en cas d'antécédents familiaux) ; - Coloscopie (tous les cinq ans pour les assurés de 50 ans ou plus, ou 40 ans ou plus en cas d'antécédents familiaux) ; - Test annuel de recherche de sang occulte dans les selles ; - Tests génétiques BRCA1 et BRCA2 (en cas d'antécédents familiaux directs).		
Traitement de l'infertilité Délai de carence de 18 mois	15 600 CHF, pour toute la vie	15 600 CHF, pour toute la vie
Psychiatrie et psychothérapie Sur ordonnance du médecin pour la psychothérapie et initialement limitée à 10 séances par pathologie	40 séances	20 séances
Équipement médical prescrit	✓	3 250 CHF
Diététicien(ne)	6 séances	2 séances
Préparation à la naissance	150 CHF	150 CHF
Consultation d'allaitement	3 séances	3 séances

Nos formules facultatives

Formules Optiques

Vous pouvez acheter les formules Optiques suivantes en complément de n'importe quelle formule Hospitalisation. Elles ne peuvent pas être achetées séparément.

	Suisse+ Optical 1	Suisse+ Optical 2
Garanties Optiques		
Lunettes et lentilles de contact prescrites, y compris les examens des yeux	100 % des frais réels, jusqu'à 260 CHF	80 % des frais réels, jusqu'à 200 CHF
Correction visuelle au laser	1 300 CHF	650 CHF

Formules Dentaires

Vous pouvez acheter les formules Dentaires suivantes en complément de n'importe quelle formule Hospitalisation. Elles ne peuvent pas être achetées séparément.

	Suisse+ Dental 1	Suisse+ Dental 2
Plafond global	5 000 CHF	3 000 CHF
Garanties Dentaires		
Soins dentaires	100 % des frais réels	80 % des frais réels
Chirurgie dentaire	100 % des frais réels	80 % des frais réels
Parodontologie	80 % des frais réels	80 % des frais réels
Soins d'orthodontie Veuillez nous contacter et nous envoyer les informations dont nous aurons besoin avant de commencer le traitement, afin que nous puissions vérifier si vous êtes couvert. Délai de carence de 10 mois	65 % des frais réels	50 % des frais réels
Prothèses dentaires Délai de carence de 10 mois		

Formule Rapatriement

Vous pouvez acheter la formules Rapatriement suivante en complément de n'importe quelle formule Hospitalisation. Elle ne peut pas être achetée séparément.

Garanties Rapatriement Suisse+

Rapatriement sanitaire	●	
Lorsque le traitement nécessaire n'est pas disponible localement, vous pouvez choisir d'être rapatrié dans votre pays d'origine au lieu du centre médical adéquat le plus proche. Cette garantie s'applique uniquement lorsque votre pays d'origine est compris dans votre zone de couverture.	●	✓
Lorsqu'un traitement continu est requis, nous prendrons en charge les frais d'hébergement en hôtel.	●	✓
Rapatriement en cas d'indisponibilité de sang testé de façon adéquate.	●	✓
Suite à la sortie d'hôpital après des soins hospitaliers, si la nécessité médicale empêche le retour immédiat, nous prendrons en charge les frais d'hébergement en hôtel.	●	7 jours max.
Frais de transport d'une personne accompagnant un assuré rapatrié	●	3 900 CHF
Frais de transport des membres de la famille assurés en cas de rapatriement	●	2 600 CHF par événement
Frais de transport des assurés pour se rendre auprès d'un parent proche qui est en danger de mort ou décédé		1 950 CHF

** Certains services pouvant être compris dans votre couverture sont fournis par des prestataires externes, tels que le Programme d'aide aux employés, les Services de sécurité relatifs aux voyages, l'application de fitness, le deuxième avis médical et les services de télémedecine. S'ils sont inclus dans votre couverture, ces services seront indiqués dans votre tableau des garanties. Ces services sont mis à votre disposition sous réserve de votre acceptation des conditions générales de votre police et des conditions générales des prestataires externes. Ces services peuvent être soumis à des restrictions géographiques. L'application de fitness ne fournit pas de conseils médicaux ou de santé et les ressources sur le bien-être contenues dans Olive sont uniquement à titre d'information. L'application de fitness et les ressources sur le bien-être contenues dans Olive ne doivent pas être considérées comme un substitut aux conseils professionnels (médicaux, physiques ou psychologiques). Elles ne doivent pas non plus être considérées comme un substitut aux diagnostics, traitements, évaluations ou soins que vous pourriez recevoir de votre propre médecin. Vous comprenez et acceptez le fait que l'assureur, ses réassureurs et ses administrateurs ne sont pas responsables ou passibles de poursuites pour tout sinistre, perte ou dommage résultant directement ou indirectement de l'utilisation de ces services tiers.

Zone de couverture

Nous offrons le choix parmi différentes options concernant la couverture géographique. La zone de couverture choisie sera spécifiée sur le certificat d'assurance.



Mondiale



Mondiale à l'exception
des États-Unis



Afrique uniquement

Les zones de couverture sont soumises à nos conditions générales.

Conditions générales de la police

Veuillez noter que la couverture pour les petits groupes est soumise à souscription médicale: les pathologies préexistantes peuvent être exclues ou bien un montant de prime plus élevé peut être appliqué pour refléter un risque plus grand dû à ces pathologies préexistantes ou à des facteurs de risque supplémentaires. La couverture est sujette à l'acceptation de votre affiliation, qui sera confirmée lorsque nous émettrons un certificat d'assurance. Ce tableau des garanties résume les prestations que nous fournissons pour chaque formule. La couverture est soumise aux conditions générales de la police, qui peuvent être téléchargées sur notre site Internet.

Contactez-nous, nous sommes à votre disposition !

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.



Service téléphonique 24 h/24, 7 j/7

Français :	+ 353 1 630 1303
Anglais :	+ 353 1 630 1301
Allemand :	+ 353 1 630 1302
Espagnol :	+ 353 1 630 1304
Italien :	+ 353 1 630 1305
Portugais :	+ 353 1 645 4040



sales@allianzworldwidecare.com



www.allianzcare.com/fr/entreprises-et-groupes/produits-et-services-d-assurance/couvertures-sante-regionales/Couvertures-sante-internationales-pour-la-suisse.html



www.facebook.com/AllianzCare



www.linkedin.com/company/allianz-care



www.youtube.com/c/allianzcare



www.instagram.com/allianzcare/



x.com/AllianzCare



www.tiktok.com/@allianzcare

Ce document est une traduction française du document en anglais. La version en anglais est la version originale et officielle. Si des différences existent entre cette traduction et la version anglaise, veuillez noter que la version anglaise est la version légalement engageante et officielle.

L'assureur est AWP P&C SA, Saint-Ouen (Paris), succursale de Wallisellen (Suisse), la succursale suisse d'AWP P&C SA, Saint-Ouen, France, une société anonyme régie par le Code des assurances. No. 519 490 080 RCS Paris. Succursale suisse enregistrée à Zürich. No. : CHE-115.393.016, adresse : Richtiplatz 1, 8304 Wallisellen.

AWP Health & Life SA, agissant par l'intermédiaire de sa succursale irlandaise, est une société anonyme régie par le code des assurances. Enregistrée en France : No. 401 154 679 RCS Bobigny. Succursale irlandaise enregistrée auprès du bureau d'enregistrement des sociétés irlandaises (Irish Companies Registration Office), numéro d'enregistrement : 907619. Adresse : 15 Joyce Way, Park West Business Campus, Nangor Road, Dublin 12, Irlande. AWP Health & Life SA agit en tant que réassureur, fournit des services d'administration et une assistance technique.